

# Nature et Climat

**Halte aux discours mensongers et au sabotage  
du Ministère chargé de l'Écologie et de l'ONF !**

## Congrès mondial pour la Nature à Marseille . . . . . et Urgence écologique

- Le programme du Congrès mondial de la Nature, organisé par l'Union
- Internationale de Conservation de la Nature (UICN) à Marseille du 2 au 11
- septembre 2021, est plus que chargé. Le président de la République ne
- manquera certainement pas cette tribune, co-financée par le Ministère de la
- Transition Ecologique (MTE), pour faire sa campagne électorale. Mais au-delà
- des discours, apportera-t'il le signal du virage politique qui s'impose, à
- commencer par cesser les politiques de démolition des Services Publics en
- charge de la préservation de la biodiversité et de l'eau, des forêts ?



**Les conclusions du rapport de l'IPBES\* 2019 sont sans appel :**  
**le rythme de la dégradation des environnements terrestres, aquatiques et marins s'accélère**

**75 % des milieux terrestres sont « sévèrement altérés » par les activités humaines ;**

66 % du milieu marin a été « significativement modifié » ;

**un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction**, sur 8 millions d'espèces connues, ce qui n'a jamais eu lieu auparavant et qui constitue la 6ème crise d'extinction d'espèces sur Terre ; l'abondance des espèces locales, y compris des espèces encore communes, a diminué de 20 % en moyenne depuis 1900.

Ces tendances globales sont aussi valables pour la France : la liste rouge des espèces menacées pour la France métropolitaine établit que 14 % des mammifères, 24 % des reptiles et amphibiens et 32 % des oiseaux nicheurs sont en voie de disparition.



GRUPE D'EXPERTS  
INTERGOUVERNEMENTAL  
sur l'évolution du climat

Comme le souligne le rapport conjoint GIEC-IPBES 2021 et le dernier rapport du GIEC 2021, la crise climatique et le déclin de la biodiversité sont deux phénomènes connexes et se renforcent mutuellement : **la préservation et la restauration des forêts et de tous les écosystèmes et de leur biodiversité ne peuvent plus attendre**, y compris pour lutter contre le réchauffement climatique global.

\* Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques équivalent du GIEC en ce qui concerne la biodiversité  
Le résumé du rapport : [lien direct site de l'OFB](#)

# La politique menée par les gouvernements successifs en France, est pourtant loin d'être satisfaisante

**D**ans son avis du 8 avril 2021, le Comité National de la Biodiversité a tiré la sonnette d'alarme : **la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2011-2021 est un échec**. On ne saurait être plus explicite. Ce comité, qui rassemble des représentants de tous les acteurs (scientifiques, associations, collectivités, professionnels, syndicats, etc.) pointe le **manque de moyens humains des administrations publiques** (État, établissements publics nationaux, collectivités territoriales). Idem de la part des parlementaires, dont les rapports annuels sur les emplois du programme budgétaire « Eau et Biodiversité » tirent les mêmes conclusions. Ce constat navrant vaut également

pour le bilan de l'application de la loi "Reconquête de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages" de 2016. Partout au Ministère de la Transition Écologique (MTE), les services et les agents sont à bout de souffle, que ce soit dans l'administration centrale, dans les directions régionales et départementales (DREAL et DDT(M)), ou dans le nouvel Office Français de la Biodiversité créé à marche forcée en 2020, par fusion de l'AFB et de l'ONCFS. Même constat très alarmant pour l'Office National des Forêts (ONF), établissement public sous double tutelle Ministère de l'Agriculture / MTE qui a été amputé de la moitié de ses effectifs en 40 ans.

## Cette politique se poursuit !

**Les Services publics en charge de la Biodiversité, de l'Eau et des Forêts sont affaiblis par 10 ans d'austérité et de restructurations.** Cette politique, qui aggrave la situation environnementale, alors que le gouvernement devrait lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation des écosystèmes ; se poursuit.

Depuis le début du quinquennat de M. Macron, **des centaines d'emplois ont été supprimés dans les services et établissements chargés de la biodiversité et de l'eau du MTE.**

**C**e gouvernement prépare de surcroît une **énième réorganisation de l'ONF, avec une privatisation partielle et la suppression de 500 postes**. Le rôle social et écologique de la Forêt publique est ainsi sacrifié sur l'autel de la rentabilité, et ce désengagement de l'État rend plus qu'utopique une sylviculture qui préserverait notre biodiversité forestière et permettrait une adaptation durable de nos forêts publiques au réchauffement climatique.

L'« interministérialité » que prône le gouvernement consiste en vérité à renforcer le pouvoir des préfets sur les DREAL

et les Agences de l'Eau, et en la mise sous tutelle du Ministère de l'Intérieur des directions départementales des territoires - et de la mer (DDT-M). Le projet de loi 3D-S (décentralisation - différenciation - déconcentration - simplification) débattu cet été va achever de dévitaliser le Ministère chargé de l'Écologie, en transférant aux régions le pilotage des politiques concernant la biodiversité et la gestion des sites Natura 2 000. Alors que l'échec des politiques de biodiversité est avéré, y compris celles déjà transférées aux régions (Trame Verte et Bleue), pourquoi confier les clefs aux présidents de régions et affaiblir encore le rôle de l'État ?



## Les conséquences du démantèlement en marche du Ministère en charge de l'Écologie et de l'ONF

Avec un Ministère chargé de l'Écologie démembré, avec des moyens de plus-en-plus dérisoires et en l'absence de contre-pouvoir face aux préfets, aux élus locaux et aux lobbies... les objectifs de la Stratégie Nationale de Biodiversité n° 3 (2022-2030), n'ont pas plus de chance d'être atteints que ceux des précédentes stratégies. Les mêmes causes, encore aggravées, produiront mécaniquement les mêmes effets.



## Ainsi, la réalité de la politique de ce gouvernement dément tout les beaux discours qui cherchent à verdir le tableau.

**Les politiques de préservation et de restauration des milieux naturels sont en péril, malgré toute la motivation des personnels des services et établissements concernés :**

l'Inventaire National du Patrimoine Naturel **et toutes les politiques de connaissance de la biodiversité, végètent ;**

**le taux de territoires en protection forte stagne en deçà de 2 % ; l'objectif d'atteindre 10 %, clamé par le président Macron début 2020, est illusoire sans les moyens humains et réglementaires nécessaires ;**

**les engagements européens de la France avec le réseau Natura 2 000 ne sont pas respectés**, parmi les indicateurs symptomatiques : seuls 20 % des habitats sont en bon état de conservation ;

**les engagements de la France relatifs au bon état écologique des eaux de la directive cadre sur l'eau (DCE), ne sont pas tenus, loin s'en faut ;** le doute s'installe sérieusement sur notre capacité à se conformer à ce texte européen pourtant impératif ;

**les engagements de la France relatifs au bon état écologique des eaux marines de la directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) ne sont guère plus reluisants**, la plupart des objectifs définis pour 2020 n'ont pas été tenus, ou n'ont même pas pu être évalués ; les objectifs en cours d'élaboration pour le prochain cycle vont donc être rabotés à l'extrême, afin que la France n'ait pas à admettre les moyens dérisoires qu'elle consacre à préserver le deuxième espace maritime du Monde ;

**la création d'un réseau écologique « trame verte est bleue », qui a été transférée aux régions, est englué dans des schémas régionaux « SRADDET » inopérants**, et la loi 3DS ne va faire qu'empirer la situation. A titre d'exemples : la fragmentation des cours d'eau est

encouragée par le gouvernement qui promeut les « micro-barrages » à la production énergétique absolument dérisoire, au détriment direct du bon état écologique des cours d'eau requis par l'Union Européenne ; les plantations de haies subventionnées par France Relance sont souvent octroyées dans l'urgence et de façon désordonnée, sans tenir compte des critères écologiques ;

**la majeure partie des Forêts, publiques comme privées, sont sur-exploitées et livrées aux seuls objectifs de rentabilité financière ;** le projet de privatisation de l'ONF va bien évidemment accélérer encore la destruction de ces habitats naturels pour les remplacer par des plantations exploitées ;

**l'agriculture intensive gagne du terrain** sous l'effet de la contrainte économique court-termiste, et la nouvelle PAC n'y changera rien ; les pollutions agricoles ne reculent pas, bien au contraire, comme on le voit avec la qualité de plus en plus dégradée de l'eau potable comme des cours d'eau. Le plan Écophyto, malgré des dizaines de millions d'euros engloutis chaque année, n'a toujours produit aucun résultat tangible en matière de réduction des toxiques phytosanitaires ;

**les effectifs de la police de l'environnement à l'OFB, en DREAL et en DDT, vis-à-vis de le l'industrie ("installations classées") et du BTP, des activités agricoles intensives... sont très largement insuffisants dans les territoires** pour prévenir et contrer les atteintes à l'environnement qui se multiplient de la part de certains acteurs économiques. L'"auto-contrôle", le "devoir de vigilance" des grandes entreprises sur leurs sous-traitants, ou encore la "confiance dans la responsabilité des entrepreneurs" prônée par leurs organisations, ne fonctionnent pas



# Les revendications CGT

## pour la protection et la restauration des écosystèmes

A l'occasion du Congrès mondial de la Nature à Marseille, la CGT appelle à la mobilisation la plus large, pour l'arrêt du démantèlement du Ministère de l'Écologie et de l'Office National des Forêts et pour un investissement en moyens humains.

## STOP aux discours mensongers, place aux actes !

### A commencer par compenser les suppressions de postes du quinquennat

Cet investissement dans un personnel sous statut de la Fonction publique garantissant indépendance, responsabilité et neutralité, est le seul moyen de relancer de façon efficace les politiques :

- d'éducation et sensibilisation à la biodiversité
- de recensement et de connaissance de l'état des milieux naturels et des espèces vivantes,
- de préservation : police de l'environnement, création d'aires protégées terrestres et marines, protection des milieux humides, continuité écologique des cours d'eau et des biotopes terrestres ...
- de restauration de la biodiversité : relance de la « trame verte et bleue » dans toutes les régions par le Ministère de l'Écologie, politique forestière de long terme, favorable au climat comme à la biodiversité.

*Aussi pour assurer ces mesures parmi les nombreuses autres mesures urgentes pour une véritable transition écologique,*

***nous revendiquons MAINTENANT pour l'année 2022 :***

**Pour l'ONF : l'abandon du dogme de la rentabilité**, imposé depuis la présidence Sarkozy, **200 créations d'emplois** et le retour à terme d'un effectif de 9 200 ETP dans l'établissement

**Pour le Ministère en charge de l'Écologie : 4 000 postes supplémentaires, dont 500 postes dans le domaine de la préservation et de la restauration des écosystèmes**

Il est grand temps de préserver nos milieux naturels, et d'entamer une politique ambitieuse de restauration des écosystèmes dans le cadre d'une véritable transition écologique, conciliant les enjeux "climat" et "biodiversité".

**Cela passe par des Services Publics renforcés !**



UFSE-CGT : [ufse@cgt.fr](mailto:ufse@cgt.fr)  
06 62 30 45 61



FNEE-CGT : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr)  
06 30 34 18 09



CGT Forêt : [cgt-foret@onf.fr](mailto:cgt-foret@onf.fr)  
06 25 09 49 12